



RÉFÉRENCES À RAPPELER POUR TOUT CONTACT

CLIENT : MON BISTROT

N° DE CLIENT : 308503691

N° DE CONTRAT : E5303395

2802
PASSIF

LR 07/10/22



Pessac
Le 6 octobre 2022

AEGIS
5 RUE SAINT GILLES
31500 TOULOUSE

Vos réf.
N°2802/PAS/SA/DCH

LETTRE RECOMMANDEE AR

Chers Maîtres,

En votre qualité de mandataire de la *PROCEDURE DE TRAITEMENT DE SORTIE DE CRISE* de :
MON BISTROT Sarl

Nous vous informons que la société DIAC LOCATION a consenti un contrat de Location Longue Durée pour la location du matériel :

Marque RENAULT Type : ZOE E TECH ELEC N° de série : VF1AG000665087087 Immatriculé : FQ-169-QL

Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir actualiser notre créance auprès du Greffe du Tribunal pour la somme de : 591.11 Euros, montant de l'arriéré à la date du jugement de la procédure.

A titre indicatif, nous vous informons que le montant à échoir à la date du jugement déclaratif est de : 3133.87 Euros.

Notre contrat est poursuivi selon les conditions contractuelles.

Nous vous prions d'agréer, Chers Maîtres, l'expression de notre considération distinguée.

Martine BALLIERE

PJ : Décompte
Copie Contrat
Rib Diac Location

FUGENTXTLIB

DIAC LOCATION - CENTRE DE RECOUVREMENT - CS 50032 - 33615 - PESSAC CEDEX
Téléphone : 05.57.26.48.49 - Télécopie : 0.820.906.574 - Adresse mail : diac.service-client@rcibanque.com
Diac Location SA, société de location et intermédiaire d'assurances, au capital de EUR 29 240 988
Siège social : 14, avenue du Pavé-Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex
SIREN 329 892 368 R.C.S. Bobigny - N° d'identification TVA : FR84329892368 - Code APE 7711B - N° ORIAS : 07 004 967 (www.orias.fr)

DECOMPTE - PROCEDURE DE TRAITEMENT DE SORTIE DE CRISE

Décompte en Euros au 15/09/2022

DATE	LIBELLE	COMMENTAIRE	DEBIT	CREDIT
10/08/2022	Loyer		334,99	
10/09/2022	Loyer	Prorata 26/08/2022 au 14/9/2022	216,12	
	Indemnités sur impayés		40,00	
	Totaux		591,11	0,00
	Solde Arriéré Débiteur		591,11	
Pour Information	<u>A échoir : Prorata</u>	Du 15/09/2022 au 25/09/2022	118,87	
	9 Loyers	Du 26/09/2022 au 24/06/2023	3015,00	
	Date de Restitution prévue	le 25/06/2023	0,00	
	TOTAL GENERAL		3724,98	

Décompte certifié sincère



MANDATAIRES JUDICIAIRES

N/réf. : 2802/PAS/ SA/DCH
SARL MON BISTROT

L.R.A.R 2C 1395 7261 233

COPIE

TOULOUSE, le 3 octobre 2022

DIAC LOCATION
12 avenue de Canteranne
33600 PESSACVos codes d'accès au site www.aegis-mja.com :
Login : u8gxflkp
Mot de passe : atg8bNOTIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CREANCES
PROCEDURE DE TRAITEMENT DE SORTIE DE CRISE

Madame, Monsieur,

Par jugement en date du 15 septembre 2022, le Tribunal de Commerce de TOULOUSE a prononcé l'ouverture d'une procédure de Traitement de sortie de crise, en faveur de :

la SARL MON BISTROT
KROMO
4 rue Dieudonne Costes - 31700 BLAGNAC
N° SIREN 843 935 560

Ce même jugement m'a désigné en qualité de Mandataire Judiciaire.

Aussi, je vous informe que votre créance a été portée sur la liste des créances établie par la société et déposée au greffe du Tribunal de Commerce en application des dispositions des articles 13 II B et C de la Loi 2021-689 du 31 mai 2021 ; 6 et suivants du Décret 2021-1354 du 16 octobre 2021, selon les caractéristiques suivantes :

Nom du créancier : DIAC LOCATION
Montant déclaré
Montant déclaré A titre chirographaire : 710.00 euros
Montant déclaré à échoir :
Nature du privilège : Chirographaire

En effet, en application des dispositions de l'article 13 C de la loi du 13 mai 2021 : « la liste est déposée au greffe du tribunal par le débiteur. Le mandataire désigné transmet à chaque créancier figurant sur la liste l'extrait de cette liste déposée concernant sa créance. Dans les délais fixés par décret en Conseil d'Etat, les créanciers peuvent faire connaître au mandataire leur demande d'actualisation des créances mentionnées ou toute contestation sur le montant et l'existence de ces créances ».

Selon les dispositions de l'article 7 du décret du 16 octobre 2021, le délai ci-dessus est d'un mois à compter soit de la publication du jugement d'ouverture au BODACC soit, si elle est postérieure, de la date de la communication par le mandataire des informations relatives aux créances.

Vous pouvez prendre connaissance de la première date visée gratuitement sur le site <http://www.bodacc.fr>.

Nous vous invitons à joindre à votre éventuelle demande d'actualisation ou contestation, votre RIB en cas d'homologation d'un plan de traitement de sortie de crise.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

SELARL AEGIS

SOCIETE	ADRESSE	CP	VILLE	TELEPHONE	SIRET	MONTANT	PRIVILEGE	SANS PRIVILEGE	ECHU	NON ECHU
DIAC LOCATION	12 avenue de Canteranne		33600 PESSAC	05,57,26,28,40		710,00 €		X	X	

- RIB DIAC location si Plan



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30066	10972	00020358101	95	EUR

Domiciliation
CIC PARIS GRANDES ENTREPRISES

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3006 6109 7200 0203 5810 195

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPPCOR

Domiciliation
CIC PARIS GRANDES ENTREPRISES
AUTOMOBILE-EQUIPEMENTIERS-ENERGI
57 RUE DE LA VICTOIRE
75009 PARIS
☎ 33153487047

Titulaire du compte (Account Owner)
DIAC LOCATION
14 AVENUE DU PAVE NEUF
93160 NOISY LE GRAND

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

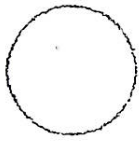
LORS DE L'ORDONNANCEMENT DU VIREMENT, MERCI D'INDIQUER EN
REFERENCES LE NUMERO DU CLIENT : 308503691

Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numéro d'immatriculation	(I) Date du CPI	(B) Date de 1ère immatriculation	
FQ-169-QL	18/06/2020	18/06/2020	
(H) PERIODE DE VALIDITE du 18/06/2020 au 17/07/2020 INCLUS			
attribué à : (C.1) DIAC LOCATION 329892368			
Locataire : (C.3) MON BISTROT 4 RUE DIEUDONNE COSTES 31700 BLAGNAC			
(D.1) Marque	(D.2) Type variante version	(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de	(D.3) Dénomination commerciale
RENAULT	AG0V0YMDLEA0800000	M10RENVPA68W099	ZOE
(E) Numéro d'identification du véhicule	(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)	(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
VF1AG000665087087	1988	1988	
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)	(G.1) Poids à vide national	(J) Catégorie du véhicule CE	(J.1) Genre national
1577	1502	M1	VP
(J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	(K) Numéro de réception par type (si disponible)	
AB	CI	e2*2007/46*0251*17	
(P.1) Cylindrée (en cm3)	(P.2) Puissance nette maximale (en kW)	(P.3) Type de carburant	(P.6) Puissance administrative nationale
	51	EL	4
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)	(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))
	5		
(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)	(V.7) CO2 (en g/km)	(V.9) Classe environnementale	(X.1) Date de visite technique
			18/06/2024
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques			
Pour le ministre et par délégation, Le sous-directeur de la protection des usagers de la route			
			
Zoheir BOUAOUICHE			
(Y1) à (Y6) Taxes			
(Y1)	0 €	(Y2)	0 €
(Y3)	0 €	(Y4)	0 €
(Y5)	2.76 €	(Y6)	2.76 €

Le CPI ne permet pas la réimmatriculation du véhicule en France ou à l'étranger
The PRC does not allow re-registration of the vehicle in France or abroad



DIAC

LOCATION

PROCES VERBAL DE LIVRAISON

Le : 22/06/2020
N° Client : 308503691

N° contrat référent :
N° de contrat : E5303395
N° commande : E5303395

Nom et adresse du client

MON BISTROT

4 RUE DIEUDONNE COSTES

31700 BLAGNAC

Référence interne du client :

Nom et adresse du fournisseur

RENAULT RETAIL GROUP

75 AVENUE DES ETATS UNIS

BP 2135

31200 TOULOUSE

N° Fournisseur : A0248A

Lieu de livraison

A0248A

RENAULT RETAIL GROUP

31200 TOULOUSE

RENAULT / NOUVELLE ZOE / INTENS R110

VP VN MIL 20

N° de série : VF1AG000665087087

N° d'immatriculation * : FQ-163-Q6

Durée de la location en mois : 36

Kilométrage : 30000

Date de livraison prévisionnelle : 26/06/2020

Date de livraison réelle *

* ces numéros sont indispensables car eux seuls serviront de référence commune entre le locataire et Diac Location

IMPORTANT

Bénéficiez d'astuces, de bons plans et d'offres exceptionnelles en vous connectant sur le Club Diac Location.
Rendez-vous dès maintenant sur www.monclub.diaclocation.fr



Découvrez « Lizy » votre assistant personnel digital disponible pour vous 24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence !
Pour cela rien de plus simple, scannez le QR CODE ci-contre, ou téléchargez l'application gratuite « Lizy : assistant digital » depuis votre smartphone.
Votre code d'accès est : DL270773
Brochure disponible auprès de votre point de vente.

Observations du locataire

AIDES ECOLOGIQUES-ENGAGEMENTS SUR L'HONNEUR

Ayant pris connaissance, en tant que bénéficiaire, des conditions d'éligibilité des aides « Bonus écologiques » et « Prime à la conversion » si le véhicule cité en bénéfice, telles que prévues aux articles D251-1 et D251-3 du code de l'énergie, je m'engage à informer l'Agence de services et de paiement (ASP) et à lui restituer le montant de(s) aide(s) perçue(s) dans les trois mois suivant la modification de la durée du contrat de location si cette durée est portée à moins de deux ans. En cas de demande de l'ASP, je m'engage à lui fournir les justificatifs prouvant le respect des conditions d'éligibilité, notamment la détention du véhicule pour une durée de deux ans suivant la conclusion du contrat.

RENAULT RETAIL GROUP TOULOUSE

Site Etats-Unis 39 Boulevard de la République - 31000 TOULOUSE

Tél 05 61 10 75 75 - Fax 05 61 57 50 38

Site Mirail 131 rue Nicolas Vauquelin - BP 12305

Tél 05 61 19 21 21 - Fax 05 61 19 21 22

31016 TOULOUSE CEDEX 2

Siret 312 242 301 00716 - APE 501 7

TVA FR 65 312 212 301

Signature du locataire ou de son mandataire

MON BISTROT

4 rue Dieudonné Costes

31700 BLAGNAC

Tél. 05 61 49 21 70

SIRET 843 935 560 00014 APE 5610A

Identité du signataire :


CONTRAT DE LOCATION LONGUE DUREE - Engagement de location
CLIENT

Siret : 843935560 00014
 Sté MON BISTROT

Edité le : 03/06/2020 à 15:45:12

Numéro de contrat référent : E5303395

Ce numéro de contrat référent servira de référence pour le(s) véhicule(s).

Un numéro de contrat pour chaque véhicule sera communiqué sur le procès verbal de livraison.

Adresse : 4 RUE DIEUDONNE COSTES

31700 BLAGNAC (FRANCE)
 Tél : 0601883111
roland.monbistrot@gmail.com

COMMANDE effectuée par le locataire auprès du fournisseur
 LA LOCATION EST FAITE DANS LES CONDITIONS ET OPTIONS SOUSCRITES CI-APRES

Location Par véhicule 1 VEHICULE(S)



	Durée	Durée fixe	
30000 km	1 mois	35 mois	
LOCATION FINANCIERE			NOUVELLE ZOE
Gestion de parc incluse.	5000.00€	251.00€	INTENS R110
			VP/VN
BATLR ZE FLEX	84.00€	84.00€	
Assistance incluse.			

Options :

Easy link 9.3"
 Cable pour wallbox (mode 3 type 2)
 Peinture gris titanium
 Pack mise a la route

Frais et taxes :

Certificat Immatriculation

Dépôt de garantie :
 0.00€

Sous-total loyer et prestations 5084.00€ 335.00€
Montants exprimés en TTC

TOTAL GENERAL 5084.00€ 335.00€
 Coût de la décote véhicule (pour 100 km supplémentaires) 4.80€ 4.80€
 Coût de la décote batterie (pour 100 km supplémentaires) 5.00€ 5.00€

Mode et délai de paiement payable terme à échoir par prélèvement - Périodicité mensuelle

Restitution du véhicule (art.12 des conditions générales de location) : fournisseur

Lieu de restitution :

RENAULT RETAIL GROUP SAS AU CAPITAL DE 1 787 31672 EUROS 75 AVENUE DES ETATS UNIS 31016 Toulouse Cedex 02 BP2135

Vendeur : TEMPRANO THIERRY - Code Affaire : A0248

Référence des conditions générales
 et des prestations optionnelles
 CG.LLD.VE.ENT.022018

La valeur assurée de la batterie HT est de 7000.00 € (cf. CG. Assurance)

En dessous de 7500 km/an, il n'y a pas de remboursement km (cf. CG. Fin de contrat)

De convention expresse entre les parties, le locataire reconnaît :

avoir pris connaissance des conditions générales de location, des prestations optionnelles et des annexes ci-dessus référencées
 qu'il approuve et dont un exemplaire lui a été remis ;

être un utilisateur professionnel averti et avoir reçu des documents d'informations sur les assurances et la protection des données
 personnelles et en avoir pris connaissance.

Bonus écologique - Aide à la location de véhicules peu polluants : 3000.00 Euros

Synthèse de l'offre



Client : Sté MON BISTROT

Après avoir pris connaissance des conditions particulières et générales, nous confirmons que nous souhaitons souscrire :

Le présent contrat de location avec 1 loyer de 5 084,00 € et 35 loyers de 335,00 € TTC

Pour 30000 km

Pour 1 véhicule(s).

Mode et délai de paiement : payable terme à échoir par Prélèvement - Périodicité Mensuelle

Avec les prestations suivantes :

Location de Batterie :	84.00€
------------------------	--------



Nous soussignés, Sté MON BISTROT, représentée par M. ANRICOURT ROLAND déclarons accepter le présent contrat, après avoir pris connaissance des conditions particulières figurant au contrat et des conditions générales du contrat et des prestations optionnelles de services, des conditions générales d'utilisation du service de signature électronique et après avoir reçu les explications du vendeur.

L'exemplaire original signé du contrat nous revenant nous sera adressé à l'adresse email que nous avons indiquée à cette fin et pour toute autre communication relative au contrat.

Nous avons été informés que nous pouvons également demander au vendeur une copie papier du contrat signé.



DIAC
LOCATION

Signé électroniquement

ANRICOURT ROLAND
03/06/2020 15:47:33
1C0RCI-DLFR-E5303395-
20200603154705-
536UN35TAS2YGD74



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE DE SIGNATURE ELECTRONIQUE

1. OBJET

Les présentes conditions générales d'utilisation du service définissent les conditions applicables à la fourniture du service de signature électronique par DIAC LOCATION **aux clients qui souhaitent** avoir recours à ce service pour signer soit un contrat de location longue durée soit un contrat de fourniture de prestations (ci-après le/un « contrat ») **et qui disposent de l'équipement technique nécessaire.**

Pour les besoins du présent document, par client, il faut entendre :

- le titulaire du contrat, personne physique professionnelle signataire
- le représentant légal ou la personne dûment habilitée de la personne morale au nom de laquelle le contrat est conclu.

2. ACCES ET UTILISATION DU SERVICE

Préalablement à tout accès et utilisation du service, le client doit s'identifier auprès du point de vente du véhicule, mandataire de DIAC LOCATION en produisant l'original d'une pièce d'identité. La copie de ce document fera l'objet d'un archivage par DIAC LOCATION.

Pour les personnes morales, le signataire devra justifier qu'il est le représentant légal de la société inscrit au KBIS ou à défaut il devra produire un mandat spécifique.

L'accès au Service suppose que le client dispose d'une adresse de messagerie électronique valide, d'un numéro de téléphone mobile valide, à l'ouverture des documents précontractuels et contractuels qui, après signature, lui seront adressés par mail.

3. PRIX DU SERVICE

Le client conserve à sa charge les coûts de télécommunication de son opérateur de connexion Internet.

4. DESCRIPTION DU SERVICE

Sur le lieu de vente de son mandataire, DIAC LOCATION propose au client de prendre connaissance des documents précontractuels s'il y a lieu, et ensuite de signer son contrat ainsi que les prestations qu'il aura choisies le cas échéant à l'aide d'un service de signature électronique. DIAC LOCATION utilise l'outil de signature électronique mis en œuvre en collaboration avec l'opérateur de services de certification DocuSign (ci-après dénommé Tiers de confiance) selon le procédé suivant :

- Présentation des documents sur l'écran de l'ordinateur que le vendeur présente au client
- Signature des documents par le client sur l'écran de la tablette mis à sa disposition
- Enregistrement de la signature dématérialisée
- Création d'un acte original signé par l'apposition d'une signature électronique par le Tiers de confiance
- Création, transmission et archivage d'un fichier de preuve.

Le fichier de preuves créé permet de garantir l'intégrité des documents contractuels et le lien entre le client et les documents contractuels auxquels il a souscrit. Il contient l'ensemble des éléments de la transaction (les certificats électroniques de signature, les données d'horodatage, les documents originaux signés des deux parties).

- Le fichier de preuves ainsi créé et archivé, est ensuite adressé- par mail.

5. PROTOCOLE DE SIGNATURE

5.1 Prise de connaissance des différents éléments précontractuels le cas échéant et contractuels sur l'écran d'ordinateur. Le client prendra connaissance des documents suivants :

- Les conditions générales de Signature électronique.
- La FIEN (Fiche d'information européenne normalisée) si le client est particulier
- Pour les contrats de location en fonction de la marque du véhicule et en cas de souscription :
 - IPID (fiche d'information normalisée Union Européenne) Garantie Secure (Location de véhicules Renault DACIA)
 - IPID (fiche d'information normalisée Union Européenne) Perte Financière (Location de véhicules NISSAN)
- La politique de confidentialité et de protection des données (RGPD).

Confidential C



- d. Les conditions particulières + (Annexe si contrat Location Longue Durée flexible).
- e. Les Conditions Générales du contrat de location longue durée ou du contrat de fourniture de prestations, et celles des prestations optionnelles s'il y a lieu.
- f. Le mandat de prélèvement SEPA.
- g. La synthèse.

Le client peut parcourir chaque document, en utilisant les flèches en bas de la tablette.
Pour passer au document suivant le client doit cliquer sur la tablette dans la case « suivant » à l'aide du stylet. Le document suivant est alors présenté à l'écran. Le client doit prendre connaissance de l'ensemble des documents avant de pouvoir procéder à la signature.

5.2 Modalités de recueil du consentement client

Le consentement du client est recueilli par l'intermédiaire de trois actions cumulatives qui sont :

- Dans un premier temps le client clique sur les prestations qu'il souhaite souscrire.
 - Dans un deuxième temps le client appose sa signature sur la tablette (signature dématérialisée) et une image de celle-ci est automatiquement créée.
 - Et enfin le client confirme son acceptation par un clic sur « valider » sur la tablette.
- Le client au préalable doit saisir sur la tablette un code numérique à 6 chiffres qui lui est envoyé sur le numéro de mobile qu'il aura indiqué au mandataire de DIAC Location.

5.3 Effets juridiques attachés à la signature électronique

A l'issue des actions décrites ci-dessus, le contrat est signé électroniquement, il n'est plus modifiable, ni altérable. Le contrat archivé par l'intermédiaire du Tiers de confiance constitue un titre original au sens de l'article 1375 du code civil.

Cela signifie que sauf refus d'agrément de DIAC LOCATION, le client sera tenu à compter de la livraison du bien loué, (dans le cadre d'un contrat de location longue durée) ou de l'activation des prestations de service (dans le cadre d'un contrat de fourniture de prestations de services s'il y a lieu), au paiement des sommes dues au titre du contrat.

5.4 Remise du contrat

Le contrat signé est remis au client sur le lieu de vente au travers d'un fichier PDF qui s'affiche sur l'écran d'ordinateur. Il est demandé au client d'en faire la relecture et d'en accuser réception.
Comme indiqué au point 4, la restitution du contrat au client est faite par email.

6 – CONSERVATION DU FICHIER DE PREUVES

Le fichier de preuves est conservé par une société d'archivage spécialement mandatée à cet effet pendant une durée de dix (10) ans à compter de la date de signature électronique.
Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de DIAC LOCATION ou de ses prestataires éventuels, seront conservés dans des conditions de sécurité et de confidentialité requises par la loi applicable en vigueur.
Il est de la responsabilité du client d'archiver l'exemplaire de contrat qui lui a été restitué par mail, sur tout support durable de son choix.

7 – CONVENTION DE PREUVE

Le client s'engage par les présentes à accepter, qu'en cas de litige, le fichier de preuves contenant le document original signé par DIAC LOCATION et lui-même, ainsi que toutes les données permettant de garantir l'horodatage, l'exactitude et l'intégrité de ses informations, soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'ils contiennent ainsi que des engagements qu'ils expriment.
Dès signature, les présentes Conditions Générales sont opposables au client, elles forment un tout indivisible avec les autres documents et annexes du contrat.

Confidential C